



1.1 La mission, la vision et les valeurs

La mission

Loisir Sport Centre-du-Québec a pour mission d'assurer le développement des organisations offrant du loisir public au Centre-du-Québec et de permettre à tous un mode de vie sain et actif par :

- Des services de proximité et d'accompagnement au milieu municipal, scolaire et associative;
- De l'expertise et du soutien financier au développement d'activités et d'infrastructures;
- De la concertation et de l'influence à la mise en valeur du sport, du plein air, de l'activité physique et du loisir culturel.

« L'unique organisation multisectorielle au palier régional en loisir et sport ».

La vision

LSCQ a pour vision un monde épanoui et en santé grâce à la valorisation et à l'organisation du loisir public.

Les valeurs

LSCQ est intègre avec sa mission, sa vision et ses valeurs organisationnelles :

Respect

Engagement

Accessibilité

Innovation

Plaisir

Priorités stratégiques de loisir sport Centre-du-Québec

S'adapter

Adapter nos services en fonction de la situation de crise actuelle et pour l'avenir

- Ajuster nos méthodes à la situation particulière que nous traversons;
- Maintenir les relations établies durant et après la période d'adaptation (organisations et ministères).

Soutenir

Développer le financement, les projets et les activités

- Accompagner avec plus de proximité la clientèle (les organisations);
- Financer les projets porteurs, innovants, structurants et de qualité (indexation de l'enveloppe);
- Structurer certains services (définir l'offre de service, grille tarifaire...).

Communiquer

Promouvoir nos forces et faire la promotion de succès

- Sonder la clientèle et les partenaires (évaluation continue);
- Être plus visible et faire rayonner la région (Visionnaire, médias sociaux, communiqués...);
- Se faire connaître directement (représentation, concertation, implication).

Innover

Investir dans de nouvelles approches clients et des technologies innovantes

- Soutenir l'accessibilité et des outils technologiques (outils conviviaux);
- Bâtir de nouvelles approches et de nouveaux projets (en réponse aux besoins du milieu si demande).

Gouverner

Administrer et diriger sagement

- Actualiser la gouvernance (démarche d'accompagnement en cours);
- Maintenir une direction générale en contrôle (maîtrise du chargement, gestion de la croissance des mandats).

Six (6) grandes fonctions des URLS pour mettre en œuvre le développement par secteur et de façon transversale

L'observation et la veille stratégique :

Cette fonction s'appuie sur l'observation du milieu et une lecture éclairée des forces, des défis, des dynamiques et des enjeux tant au niveau local, régional que national. Elle peut porter autant sur des connaissances à transmettre que sur des leviers à faire connaître ou bien des actions à partager. L'observation offerte permet de nourrir la réflexion du ou des partenaires et de déterminer également les soutiens particuliers dont il pourrait avoir besoin.

Le soutien-conseil :

Il fait référence à une opinion, à un avis que l'on exprime sur un sujet précis, une situation. À l'égard du rôle d'accompagnement, cette opinion s'appuie, le plus souvent, sur une expérience vécue ou connue ailleurs. L'avis énoncé n'est pas une ordonnance : il consiste uniquement à nourrir la réflexion qui a cours auprès du partenaire.

L'assistance au développement ou à l'adaptation d'outils (ou appropriation d'outils existants) :

Elle fait référence au soutien apporté pour chercher, mettre au point et expliquer divers outils permettant d'atteindre l'objectif visé. Par exemple, des outils de collecte des données (sondage), de cartographie, de caractéristiques d'un portrait, de stratégie d'animation, de programmes ou d'activités.

La formation et l'intégration :

Ils permettent d'offrir des activités ou faciliter l'accès à celles-ci dans le but de permettre à un individu ou un groupe d'acquérir le savoir, le savoir-faire et le savoir-être (capacité et aptitude) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle ou bénévole.

La liaison et le réseautage :

Cette fonction vient faciliter la circulation d'informations entre les acteurs locaux, régionaux et provinciaux, les réseaux et les organisations. Sur la base de son leadership régional, l'URLS met en relation des individus, des organisations et des instances et facilite l'établissement de partenariats ainsi que l'arrimage et la complémentarité entre les actions.

Le coaching :

Il fait référence à un accompagnement spécialisé et spécifique à la situation d'un partenaire et est lié à un processus de changement. Dans les limites du rôle d'accompagnement, le coaching consiste à aider une personne ou un groupe de personnes d'une organisation à acquérir une habileté ou une compétence, propre au rôle à tenir.